



REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
(Affiché, conformément au code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal se réunira en séance publique ordinaire le

Jeudi 12 septembre 2019 à 20 heures 00
A LA SALLE MULTIFONCTION – Annexe attenante à la Mairie

Rochetaillée, le 06 septembre 2019

Le Maire,

Mr Eric VERGIAT.



ORDRE DU JOUR :

- 1- Convention Alfa 3A
- 2- Dispositif métropolitain de lutte contre l'habitat indigne (DMLHI) – convention 2018-2023
- 3- Règlement location de la salle multifonction
- 4- Modification de la régie du marché forain
- 5- Décision modificative
- 6- Créances éteintes et irrécouvrables
- 7- Questions diverses

République Française - Département du Rhône

50, quai Pierre Dupont - 69270 Rochetaillée-sur-Saône - Téléphone : **04 72 42 92 92** - Fax : 09 72 21 92 06

E-mail : accueil@mairie-rochetaillee.fr